

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n°2024/039

Séance du 13 DECEMBRE 2024

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre
le 13 décembre,

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur
Aurélien BLANC, maire

Date de la convocation : 06 décembre 2024

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland
SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Jean-Pierre HENICKE, Christophe DESSAINTJEAN, Emilie
JACQUIER, Christian SOUILLET DESERT, Marie-Claude JEANDEAUD, Cléo MOIROUD, Brigitte
GEORGERY, Jean-Marie OGER, Chantal LOMETTI.

A DONNE POUVOIR : Monsieur Samuel DANNA à Monsieur Roland SEIGLE

OBJET :

Recensement de la
population : recrutement des
agents recenseurs

Les opérations du recensement partiel de la population auront lieu du 16 janvier au 15
février 2024 et leur organisation relève de la responsabilité du maire.

A cet effet, l'INSEE accorde à la collectivité une participation financière de 2 600 €
pour 2025 qui sera utilisée pour rémunérer les personnels affectés au recensement des
logements et habitants.

Il convient de procéder au recrutement des agents recenseurs selon les modalités
suivantes :

- création de 3 emplois temporaires d'agents recenseurs vacataires, la commune étant
divisée en 3 districts.

Les crédits correspondants aux mesures évoquées seront prévus au budget 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer 3 emplois temporaires d'agents
recenseurs vacataires.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 14 décembre 2024
Le maire, Aurélien BLANC.

